



# Le Courriel d information

**n°178 – Vendredi 20 octobre 2000.**

# DANGERS IMMEDIATS

**Dans ce numéro**



***En bref...***

*1- Tous les pouvoirs pour Lamy. De quoi rêve Pascal Lamy Commissaire européen ? De tous les pouvoirs évidemment. De pouvoir négocier sans entrave, c est à dire de libéraliser aux quatre vents et surtout sans être gêné par cette abomination... la démocratie, le contrôle citoyen et d autres détails de ce genre. Son « fast track » rien qu à lui, le roi Lamy, est prévu pour être négocié Nice...*

*2- Mobilisations à Nice. s Informer. Une raison de plus pour aller à Nice et en nombre, non ? Pour rester informé sans être submergé, vous pouvez vous inscrire tout de suite.*

*3- Brèves d OMC. Pascal Lamy, Nice... que nous réservent encore ces fameuses brèves ? Que c est reparti... pour un round !*

*4- Sauvons le climat : tous à La Haye ! Inutile de développer le titre, informez-vous et réservez votre billet (300 FF aller-retour)*

*5- Informations reçues. Souvent nous recevons des témoignages, des réflexions. Merci à toutes et à tous cela nous permet de pouvoir nous tenir informer, de savoir et de percevoir ce qui est important. De temps nous publions certains de ces témoignages ou de ces réflexions parce qu ils nous paraissent parlants, directs... A lire donc.*

*6- Brèves de Russie. Premier article d une série que nous retrouverons mensuellement. A lire particulièrement parce que cela raisonne un peu partout en Europe et ailleurs, les mobilisations des chercheurs.*

*7- Massacres en Bolivie. Atroce et hallucinant... franchement.*

*8- L Autre Sommet. Une réunion régionale s est tenue en Tunisie pour préparer l Autre Sommet en novembre à Marseille.*

## Tous les pouvoirs pour Lamy

Alors que les Chefs d'Etats européens se réunissaient aujourd'hui à Biarritz, une des propositions soumises à discussion pour le sommet de Nice de décembre pourrait élargir radicalement le pouvoir de négociation de la Commission européenne dans le domaine du commerce. L'article ci-dessous provient de la dernière édition du Corporate Europe Observer qui sera bientôt disponible sur le site du CEO.

SURVEILLER LA CIG

Le nouveau Traité de l'UE devrait donner à la Commission Européenne un pouvoir de négociation "accélérée". (fast-track)

"Permettez-moi d'être vraiment polémique. Je suis déterminé pendant ce voyage à plaider auprès du gouvernement britannique la cause d'un plus grand nombre de votes à la majorité





lors de la prochaine CIG. Je parle, bien sûr, de moderniser la politique commerciale commune de l'UE telle qu'elle est prévue par l'article 133 du Traité, pour permettre à la majorité qualifiée votant au Conseil de déterminer notre position dans les négociations commerciales internationales sur les services, la propriété intellectuelle et les investissements." Pascal Lamy, le Commissaire européen au Commerce (1)

Dans un discours à la Confédération de l'Industrie britannique (CIB), à Londres, le 6 juillet 2000, le Commissaire européen Pascal Lamy a donné le coup d'envoi de sa campagne visant à démanteler les restrictions actuelles au pouvoir de la Commission de négocier librement les politiques de commerce et d'investissement international. La campagne de Lamy vise à influencer le résultat des négociations menées actuellement entre les Etats membres de l'UE au sujet d'une nouvelle révision du Traité de l'UE. Ces négociations, appelées également CIG (Conférence Intergouvernementale 2000), ont démarré en février de cette année et devraient se finaliser au Sommet européen de Nice, en décembre. Tout indique à penser que la Commission obtiendra davantage de pouvoir pour négocier et conclure des accords pour le compte des Etats membres, à l'OMC et dans d'autres forums du commerce international. En réalité, la Commission européenne tâche d'obtenir quelque chose qui ressemble à ce que le gouvernement américain appelle une autorité de négociation "accélérée" (fast-track)

Depuis le milieu des années 90, des lobbies industriels comme le Cercle des Industriels Européens (CIE), la Confédération des Employeurs européens (UNICE) et le Comité européen AmCham, ont intrigué de façon offensive pour renforcer la compétence de l'Union européenne dans les négociations commerciales internationales. (2) Pour ces groupes, la prise de décision rapide et centralisée de l'UE dans ses politiques de commerce international est idéale. Elle garantit que les décisions ne seront pas bloquées ou noyées par les interventions d'Etats Membres, même si celles-ci sont justifiées par des préoccupations d'ordre national. Cette rapidité accroît la facilité pour les lobbies des affaires de faire avancer leurs droits auprès d'une bureaucratie européenne déjà ouverte au monde industriel et de contourner ainsi des processus plus démocratiques.

Le langage de ces lobbies a infiltré les documents officiels de la CIG actuelle. Dans une note préparée pour les négociateurs, le Conseiller Légal de la CIG conclut que la politique de commerce extérieur de l'UE doit être menée avec des règles "claires, simples, transparentes et efficaces." (3) L'Union Européenne "doit présenter un front uni en toutes circonstances, avec un seul porte-parole pour exposer la position commune." (4) Dans une telle perspective, les procédures démocratiques de décision sur les politiques commerciales internationales apparaissent comme des obstacles à l' "efficacité".

Ce conflit entre efficacité et contrôle démocratique a conduit, dans le passé, un certain nombre d'Etats membres de l'UE, parmi lesquels la France qui utilise traditionnellement le discours le plus musclé, à s'opposer à l'accroissement des pouvoirs de l'UE dans les négociations sur le commerce international et les investissements. (5) La question a figuré au centre de la négociation sur le Traité d'Amsterdam. Dans les mois qui ont précédé le Sommet d'Amsterdam (de juin 1997), la Commission Européenne et les groupes de pression industriels ont mené une campagne intensive de lobby pour persuader les gouvernements réticents d'abandonner leur opposition à un transfert de souveraineté. (6) L'inébranlable opposition française a forcé à adopter un compromis. Le résultat, c'est que la Commission Européenne n'a pas obtenu l'autorité exclusive de négociation sur des questions nouvelles telles que les investissements, la propriété intellectuelle et les échanges de services. En revanche, le Traité d'Amsterdam, par décision unanime, autorise désormais le Conseil à doter la Commission Européenne d'une compétence totale sur toutes les mesures concernant le commerce extérieur. (7)

Toujours confrontés à cette opposition unanime du Conseil à l'expansion des pouvoirs de négociation de l'UE, les tenants d' "une voix forte et unifiée de l'UE" essaient maintenant d'utiliser le processus complexe et opaque de la révision du traité de l'UE pour faire passer subrepticement un transfert radical d'autorité qui pourrait dépouiller individuellement, et une fois pour toute, les Etats Membres de leur pouvoir de veto et de l'obligation de ratification par les parlements nationaux.

Le gouvernement français joue un rôle central. La France tient actuellement, et jusqu'à la fin de l'année, la présidence de l'UE, ce qui donne au gouvernement français une influence considérable sur les négociations autour de la





révision du traité. Il semble cependant que le gouvernement français ait capitulé sur ses exigences antérieures : le maintien de la souveraineté nationale dans les questions de commerce extérieur. Le brouillon d'un protocole (draft protocol) de septembre émanant du gouvernement français appelle à une majorité qualifiée pour les votes du Conseil des Ministres et propose la Commission Européenne comme seul représentant de l'UE dans toutes les négociations sur le commerce international. (8)

Jusqu'à présent, le gouvernement français a pu éviter la publicité autour de son changement de position qui promet de susciter de grands remous, dans un pays qui revendique une des oppositions les plus fortes et les plus étendues à la globalisation économique. Mais le camp pro-UE soutenu par les industries a d'autres atouts en mains. Le fait que le Commissaire Européen au Commerce, Pascal Lamy, lui-même français et occupant une position considérable au sein de l'élite politique française, fasse campagne pour l'extension de la compétence de l'UE sur le commerce extérieur, rend plus difficile le blocage de telles propositions par le gouvernement français. Deuxièmement, Jacques Chirac a récemment invité Jérôme Monod à rejoindre son groupe de conseillers. Monod, CEO du groupe géant Suez/Lyonnaise des Eaux (voir l'article sur l'eau dans ce numéro), était l'an dernier vice-président européen du Transatlantic Business Dialogue (TABD) , et président du Cercle Européen des Industriels (CEI) de 1992 à 1995. C'est aujourd'hui l'un des "experts" du CEI sur l'unification de l'Europe. (9) Comme l'a titré Le Monde cet été, "A l'Elysée, les Europhiles ont gagné la lutte d'influence." (10)

Qu'est-ce qui est en jeu ?

D'après le Traité d'Amsterdam, la Commission Européenne possède déjà des pouvoirs étendus dans les négociations sur le commerce international. Pourtant, en ce moment, toute participation européenne aux réunions de l'OMC part de l'idée d'une soi-disant "compétence mixte" entre la Commission Européenne et les Etats Membres. Les questions de compétence mixte impliquent l'unanimité des décisions du Conseil et des procédures de ratification nationale de tous les accords dans les 15 pays de l'UE.

Ce statu quo résulte d'une décision de 1994 de la Cour Européenne de Justice, qui définit les échanges dans les domaines des services et de la propriété intellectuelle comme relevant d'une compétence mixte. Selon le Traité d'Amsterdam, la Commission Européenne peut, au nom de tous les Etats Membres, négocier et signer les accords de l'OMC dans les domaines où elle possède une autorité totale - par exemple ce qui concerne les échanges de biens. Comme les négociations de l'OMC tendent à devenir complexes et détaillées, la compétence mixte est devenue, en pratique, le principe directeur de la participation européenne aux réunions de l'OMC. (11)

Les propositions de modification de la politique extérieure de l'UE sont comparables aux tentatives (avortées) de l'administration Clinton d'obtenir des pouvoirs "accélérés" (fast-track) sur les politiques de commerce international, en court-circuitant le système actuel par lequel le gouvernement américain doit obtenir l'approbation du Congrès pour ses positions sur les négociations. (12) Le Commissaire Européen Lamy décrit ces changements comme " une modernisation de la prise de décision." (13) Si la Commission avait eu de tels pouvoirs dans le passé, de nombreuses propositions controversées de la Communauté Européenne seraient presque sûrement devenues réalité, puisque les Etats Membres n'auraient pas eu la possibilité de les bloquer. L'initiative sur le Nouveau Marché Transatlantique de l'ancien Commissaire européen du commerce Sir Leon Brittan, qui visait à créer, d'ici 2010, une zone de libre échange entre l'UE et les USA, a été bloquée par un veto français en 1998. Les négociations sur l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) de l'OCDE, sur lequel chaque pays européen a négocié séparément, auraient pu prendre un tour désastreux si les décisions avaient été laissées à la Commission. Les Etats Membres n'auraient pas pu se retirer des négociations, comme l'a fait la France, suivie de la Grande Bretagne. La Commission Européenne a adopté une approche néo-libérale extrêmement dure lors des négociations sur l'AMI et a poussé vers la conclusion d'un accord avant que l'opposition devienne trop forte. (14) Elle n'a heureusement pas eu l'autorité nécessaire pour prendre de telles décisions.

Ce sont les limites des pouvoirs de l'UE sur les politiques d'investissement international qui ont permis au mouvement opposé à l'AMI d'intervenir au niveau national et, en fin de compte, de mettre fin aux négociations. C'est précisément ce genre d' "obstacle" que la Commission Européenne veut empêcher dans le futur, à travers la révision du Traité d'Amsterdam. Avant la tenue du Sommet Européen de Nice en décembre, il reste moins de

deux mois pour empêcher ce scénario désastreux de se dérouler.

Olivier Hoedeman. ceo@xs4all.nl
Corporate Europe Observatory: http://www.xs4all.nl/~ceo
Première parution Newsletter 53. newsletter@attac.org
Traduction : Sylvie Brisson, traductrice bénévole coorditrad@attac.org

NOTES

1.Lamy, Pascal, Discours à la Confédération de l'Industrie Britannique, Londres, 6 juillet 2000
2.Pour une vue d'ensemble, voir "Conférence Intergouvernementale 2000 : Les affaires et les restes d'Amsterdam" Corporate Europe Observer numéro 6, avril 2000.
3.The Legal Advisor, "Note au groupe des représentants gouvernementaux des Etats Membres; CIG 2000 - Relations économiques extérieures" , Bruxelles 10 mai 2000 (SN 2705/00)
4. Ibid.
5.Le camp de "souverainistes" était composé de la France, du Danemark, du Portugal et de l'Espagne. Voir : Sophie Meunier, Kalypso Nicolaïdis, "Qui parle pour l'Europe? La délégation de l'autorité en matière de commerce à l'UE ," Journal des Etudes du Marché Commun, septembre 1999, vol. 37, n° 3, pp. 477-501.
6." Rétrospective sur le Sommet d'Amsterdam : Maastricht II et les succès du lobby des entreprises," Corporate Europe Observer, n° 0, octobre 1997.
7.Traité d'Amsterdam, Article 133. 5 : "Le Conseil, agissant de façon unanime sur une proposition de la Commission et après consultation du Parlement Européen, peut étendre l'application des paragraphes 1 à 4 aux négociations internationales et aux accords sur les services et la propriété intellectuelle, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par ces paragraphes."
8.Protocole informel (draft protocol) pour plus de règles spécifiques pour la participation de l'Union Européenne aux travaux de l'OMC " Présidence française, CONFER 4767/00, Bruxelles, 29 août 2000, page 14.
9."Monod était toujours celui à qui vous vous adressiez au sujet de l'Europe et de questions telles que la conférence intergouvernementale," un collaborateur de l'ERT cité dans "Le bras droit de Chirac," European Voice, 27 juillet - 2 août 2000.
10.Raphaëlle Bacqué, "A l'Elysée, les europhiles ont gagné la bataille d'influence", Le Monde, 27 juin 2000.
11.Cette tendance à la complexité pourrait être considérée comme une stratégie de la part de la Commission pour gagner un total pouvoir de négociation. En poursuivant une stratégie complexe de négociation là où des compétences mixtes nécessitent différentes procédures d'approbation, la Commission peut prétendre qu'elle a besoin d'un processus simplifié et demander les pleins pouvoirs.
12."La participation de l'Union Européenne aux travaux de l'OMC : Protocole informel (Draft protocol) sur les arrangements pour la participation de l'Union Européenne (Communauté Européenne et Etats membres) aux travaux de l'OMC" dans, "Conférence intergouvernementale sur la réforme institutionnelle -- Rapport présidentiel au Conseil européen de Feira, Bruxelles, 14 juin 2000 (CONFER 4750/00)
13."Mon initiative ne signifie rien de plus que l'adaptation à l'an 2000 de ce qui avait été accepté à la fondation du marché Commun il y a 43 ans : le vote majoritaire pour les questions commerciales. Entre temps, les services et la propriété intellectuelle ont pris une importance croissante, importance qu'ils n'avaient pas en 1957. Rien de plus que de la remise à neuf." Extraits du webchat avec le Commissaire Lamy, 12 juillet 2000, http://europa.eu.int/comm/chat/lamy3:index_en.htm
14 Durant la session de négociation décisive et de haut niveau menée sur l'AMI en février 1998, la Commission Européenne a émis une ferme mise en garde contre de nouveaux retards, "Prendre plus de temps rendra les choses plus difficiles et non plus faciles, car partout des groupes liés à des intérêts divers découvrent la valeur contestable de la dénonciation de l'AMI pour servir leurs propres objectifs qui n'ont rien à voir avec l'investissement." La Commission insistait aussi sur le fait qu'un échec des négociations sur l'AMI compromettrait également l'enjeu final que représente un accord d'investissement avec l'OMC, "Ce serait mauvais pour l'économie globale en général. Le monde serait plus éloigné que jamais des règles sur l'investissement global, et ceci pour longtemps, si nous à l'OCDE ne pouvons pas nous accorder sur la première pierre." Notes orales d' un représentant à la Commission Européenne à une rencontre de haut niveau sur l'AMI, 16-17 février 1998, Paris.

## Mobilisations à Nice : s informer

Le collectif d organisation des mobilisations de Nice en décembre (les 6 et 7) vous proposent de vous abonner à leur liste d Information (pas plus

de 1 message par semaine). Nice ? A l'occasion du dernier sommet européen sous présidence française les syndicats européens ainsi que les organisations de la société civile se mobilisent pour manifester et organiser contre-sommet, actions festives etc.

Pour vous abonner (et recevoir environ un message par semaine):
1 - envoyer un message vide à : nice2000-info-request@ras.eu.org / mettre en objet: subscribe
2 - ou cliquez ici: nice2000-info-request@ras.eu.org?subject=subscribe

## Brèves d'OMC

Session spéciale du GATS (Services)

Le round de négociations en cours a commencé depuis le début de l'année en conformité avec l'art. XIX qui prévoit la reprise des négociations sur la poursuite de la libéralisation des services dans les 5 ans depuis l'entrée en vigueur du GATS. Ces négociations se sont particulièrement penchées sur la libéralisation des secteurs placés sous l'autorité gouvernementale, comme les services de santé et d'éducation. Bien que ces services "exercés sous la tutelle gouvernementale" soient explicitement exclus du GATS (Art.I), beaucoup d'intervenants craignent que la libéralisation de ces secteurs ne conduise à une privatisation renforcée et mette en danger l'accès universel à ces services. Le Directeur du Commerce à la Division des Services a affirmé que ces craintes étaient "fausses ou infondées" et que ces services "n'entreraient pas dans la négociation, ne seraient pas l'objet d'engagements d'accession aux marchés ni de disciplines de remplacement" Par ailleurs, l'UE, Hong-Kong, le Japon la Corée, la Norvège et Singapour ont présenté un communiqué commun pour appeler à "des progrès raisonnés de libéralisation multilatérale" dans le domaine des services maritimes, soutenu par les USA qui s'y étaient auparavant opposés.

Après la réunion des ministres du commerce de l'ASEAN

Cette rencontre a pris fin sans qu'un consensus concernant l'établissement d'une zone de libre-échange se soit dégagé. Du fait du blocage entre la Malaisie et la Thailande au sujet d'une diminution de tarifs sur les produits automobiles, un protocole a été négocié pour différer la libéralisation de certains secteurs, les Etats membres affectés par ces limitations recevant des compensations.

La Malaisie, appuyée par l'Indonésie et les Philippines a convaincu ses partenaires de ne pas s'engager dans des diminutions de tarifs douaniers dans le cadre de l'accord qui, en cas de ratification, lierait l'ASEAN avec les grandes économies d'Océanie. Supachai, le successeur désigné de Moore en 2002, a l'intention de proposer la création d'un mécanisme régional qui permettra à la Chine et à l'ASEAN de négocier des concessions tarifaires mutuelles dont le but est d'assister les pays les moins développés, qui pourront ainsi entrer en concurrence avec les produits chinois. Il répondait ainsi aux craintes de voir ces économies souffrir de l'admission de la Chine à l'OMC. Dans un communiqué commun, les ministres de l'ASEAN et du Japon, de la Corée et de la Chine ont exigé que des "améliorations et le développement de régles et disciplines, comme l'Accord anti-dumping" soient inscrits à l'ordre du jour du prochain round. Les USA y sont totalement opposés, estimant que cela conduirait à des difficultés d'application encore plus grandes.

Quelques extraits du Rapport 2000 de la CNUCED sur les Investissements dans le monde:

Les IDE (Investissements Directs à l'Etranger) ont augmenté de façon significative d'une année sur l'autre, en raison notamment des fusions et acquisitions (F&A). D'après la CNUCED, ces F&A pourraient représenter un obstacle à la concurrence pour les PVD. Elles sont moins aptes à stimuler les transferts de technologie et peuvent avoir un impact négatif sur l'emploi.

En Afrique 70 % des IDE de 99 (5 % du total des PVD) se sont concentrées sur 5 pays : Angola, Egypte, Nigéria, Afrique du Sud et Maroc.

En Amérique latine, 80 % sont concentrés sur 4 pays : Brésil, Argentine, Mexique et Chili. A noter la forte chute des IDE en Colombie, Venezuela, Equateur.

Les USA veulent réviser les exemptions aux subventions agricoles :

Ils ont demandé à un groupe de travail de l'OMC une définition plus claire des subventions réputées inattaquables. Ils veulent redéfinir les aides nationales en 2 catégories : celles qui modifient les règles commerciales et celles qui ne le font pas afin d'exempter les versements directs effectués selon le programme des Versements transitoires au marché agricole voté






en 96, et qui ne figurent pas dans l accord sur l agriculture de l Uruguay Round.

Groupe de travail « Traités internationaux ». omc.marseille@attac.org Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

## Sauvons le climat: tous à La Haye!

18 NOVEMBRE 2000

Novembre 2000 : Sommet mondial sur le climat ; La Haye, Pays-Bas.
COLLECTIF FRANCAIS POUR LA DIGUE: Agir pour l environnement - Les Alternatifs - Les Amis de la Terre - Chiche ! – CLER - Confédération paysanne – Détente – FNE - Forum des jeunes verts – LCR - Le Monde de Gaïa - Réseau action climat - Réseau sortir du nucléaire - Les Verts - 4D

À l'heure où inondations, tempêtes et sécheresses causent plus de désastres dans le monde entier que jamais auparavant, les grands de ce monde sont sur le point d'affaiblir dramatiquement le Protocole de Kyoto le seul traité international contre le changement climatique. Vous pouvez contribuer à le sauver !

NON AU CHANGEMENT CLIMATIQUE !

" Le changement climatique est déjà là " affirmait Klaus Töpfer, directeur du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en réaction aux catastrophes climatiques de 1999. En effet, le changement climatique constitue la menace la plus grave au niveau mondial. Les récents événements météorologiques extrêmes, comme le cyclone Mitch, les inondations au Mozambique ou la tempête de décembre 99 en France, sont un avant-goût des catastrophes à venir. Pourtant les gouvernements n'ont pour l'instant pris aucune action sérieuse pour réduire les émissions de CO2 provenant des combustibles fossiles seule manière de sauver le climat de notre planète.

ET LA FRANCE DANS TOUT ÇA ?

Notre pays s est engagé à " réduire " ses émissions de... 0 % . Pas terrible. Pire, il met en avant le nucléaire comme solution à l effet de serre. Avec, à la clé, déchets radioactifs, risques d accident, prolifération, monopolisation des budgets énergétiques... Ne remplaçons pas une pollution par une autre ! Pour ces raisons, et parce que la France préside l Union européenne, il est essentiel que les Français soient présents en masse à La Haye.

NE LAISSONS PAS LES GOUVERNEMENTS DEMOLIR LE TRAITE !

Lors des négociations de La Haye en novembre 2000, des pays comme les États-Unis, le Canada et l'Australie essaieront de dénaturer le Protocole de Kyoto, un traité vital qui oblige les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 5,2 % en moyenne d ici à 2012 par rapport à 1990. Les négociateurs politiques vont tout faire pour éviter d avoir à réduire les émissions dans leurs propres pays. Ils vont donc chercher à se mettre d'accord sur des " mécanismes de flexibilité ", remplis d'échappatoires. Si ces échappatoires sont acceptées à La Haye, les pays industrialisés risquent de pouvoir accroître leurs émissions au lieu d'avoir à les réduire.

CHACUN EST CONCERNE : TOUS A LA HAYE !

Afin d éviter une catastrophe planétaire, faisons pression pour que le Protocole de Kyoto ne soit pas vidé de son sens. Les Amis de la Terre invitent les citoyens de toute l'Europe à se rassembler à La Haye lors des négociations en novembre. Les organisations signataires de cette plaquette se joignent à cet appel. Par notre présence massive, nous obligerons les gouvernements à sauver le Protocole de Kyoto et à le ratifier pour qu il entre en vigueur au plus tard en 2002, pour les 10 ans du Sommet de Rio sur l environnement et le développement.

QUE FERONS-NOUS SUR PLACE ?

Ensemble, nous construirons une digue géante faite de sacs de sable qui encerclera le centre de conférence ! La digue est un symbole des dangers du changement climatique, à savoir la montée du niveau des mers. Ce mur d un kilomètre de long montrera aux grands de ce monde ce qui arrivera s'ils n'agissent pas. Les négociateurs politiques, pas plus que les médias du monde entier, ne pourront ignorer cette action symbolique.

Venez avec vos amis passer un bon week-end et rejoignez les milliers de personnes qui sont attendues à La Haye. Aidez-nous à construire la digue et participez aux autres événements musicaux et artistiques, aux manifestations à vélo ou roller sans oublier la grande fête le samedi soir.

DETAILS DE L'ACTION :





Les participants seront hébergés par Les Amis de la Terre des Pays-Bas. Un logement gratuit sera fourni, et des repas seront disponibles pour un prix très modique. Un car vous amènera à La Haye. Contactez-nous ou visitez notre site web pour plus de détails. Pour nous aider à organiser tout cela, retournez-nous le coupon ci-joint ou inscrivez-vous sur notre site web où vous pouvez trouver les dernières informations au sujet de la préparation de l'action "La Digue", des autres actions et de la manière d'y prendre part.

PROGRAMME PRELIMINAIRE

Vendredi 17, 23h00 : Départ de Paris en Car. Tarif A/R : 300 F (étudiants et chômeurs : 200 F) (Amener un sac de couchage et un tapis de sol, hébergement gratuit) Rendez-vous Gare du Nord à Paris, rue de Maubeuge
Samedi 18, matinée : Arrivée des participants, petit déjeuner, rencontre avec des défenseurs de l'environnement du monde entier
Samedi 18, journée : Construction de la digue, suivi des négociations officielles, témoignages de personnes touchées par des catastrophes climatiques, etc.
Samedi 18, soirée " fête de la Digue "
Dimanche 19, Retour en début de soirée

Coupon-réponse à retourner avec votre règlement à La Digue
c/o Agir pour l environnement
97 rue Pelleport o 75020 Paris
Tél : 01 40 31 02 99
courriel : digue@amisdelaterre.org
http://www.amisdelaterre/climat.org
OUI Je souhaite/Nous souhaitons venir à La Haye.
Renvoyez-le coupon réponse complété avec votre règlement par chèque à l ordre d Agir pour l Environnement-La digue..
Date limite d Inscription : vendredi 10 novembre

Nom(s) Prénoms :
Adresse :
Code Postal (...) Ville
Pays
Téléphone :
Courriel :
Prix A/R 300F (200F pour étudiants et chômeurs sur justificatif)
Nous sommes (...) personnes à 300F =
Nous sommes (...) personnes à 200F =
Au total nous versons (...) F à l ordre d Agir pour l'Environnement-La Digue.

()Je souhaite recevoir des informations complémentaires concernant le climat après La Haye.

## Informations reçues

USINOR prétextant une "nécessité de limiter le nombre d'acteurs sur le marché" organise la fusion de notre entreprise avec celle d'un concurrent allemand, avec des conséquences dramatiques pour les salariés du groupe, ainsi que pour nos clients qui vont se voir confrontés à un seul fournisseur, lequel fournisseur ne manquera pas de les faire passer sous ses fourches caudines. Nous assistons à des réorganisations des entreprises qui mettent en cause les choix modernes en terme d'organisation des productions. Il s'agit d'une véritable soviétisation de l'organisation des productions: concentration des productions en un site unique, transports par camions sur l'Europe, délocalisation en des régions moins sensibilisées aux problèmes d'environnement, etc... Ca n'est pas une fausse question que de se demander si les productions doivent être distribuées ou concentrées. Avec en prime un gouvernement français extrêmement sensible aux arguments des actionnaires majoritaires, et qui se préoccupe apparemment peu de l'aménagement du territoire tant en France qu'en Europe. (JP. R.)

La dernière "Lettre de l'OFCE" (Observatoire français des conjonctures économiques) du 28 septembre, dans un deux-pages signé de Gaël Dupont, Henri Sterdyniak et Vincent Touzé au titre "Impôts : une baisse bien ciblée?", indique que "une ventilation des réductions d'impôt par quartile de la distribution des revenus des ménages(Q1 désigne les 25% des ménages les plus pauvres et Q4 les 25% les plus riches) montre que chacun des trois premier quartiles bénéficie d'environ 20 milliards, soit près de 15% de la baisse (de 141 milliards de baisse au total à l'horizon 2003). Par contre le dernier quartile récolte 80 milliards (soit 56% du cadeau fiscal). Les deux premiers quartiles sont les seuls à bénéficier de la baisse de la CSG; le troisième quartile profite certes des baisses de la TVA et de l'IR mais c'est le dernier quartile qui en concentre l'essentiel". (J.B.)

## Brèves de Russie

Impôt unique sur le revenu

Le 26 juillet, malgré une opposition massive de tous les syndicats, le nouveau code fiscal de la Fédération de Russie a été adopté après le vote





favorable de la deuxième Chambre de Russie, le Conseil de la Fédération. Ce code prévoie la mise en œuvre, pour le budget 2001, d un impôt unique de 13% sur les revenus, ce qui constitue un énorme cadeau aux plus fortunés. Toute une série d'avantages fiscaux au profit des plus défavorisés sont supprimés. Par contre, les impôts dus par les entreprises diminuent de 20%.

Signature par la Russie de la Charte sociale européenne.

Alors même que toutes les mesures adoptées ce printemps par la Douma (réforme du code des impôts, remise en cause des fonds sociaux, coupe sombre dans le budget de l'éducation, de la recherche et de la culture, réforme du Code du travail) vont à l'encontre de l'article 7 de la Constitution russe qui définit la Russie comme un "Etat social, dont la politique est orientée vers la création de conditions permettant une vie digne et le respect de la personne", le ministre du travail, A.Potchinok, a signé au nom de la Russie, le 14 septembre dernier à Strasbourg, la Charte sociale européenne.

Dix salariés de Gazprom font appel devant la Cour européenne des droits de l homme

Ils ont travaillé dix ans dans des réservoirs souterrains de gaz comprimé appartenant à la filiale d Astrakhan du groupe Gazprom. Pendant tout ce temps, on leur a dissimulé le caractère radioactif du site (Vega) qu ils étaient chargés d entretenir. Le Messager syndical est partie prenante de leur lutte, qui est un combat à la fois contre la corruption du système judiciaire, les pratiques quasi esclavagistes des dirigeants du géant gazier et le risque d une catastrophe écologique massive. Lire ci-dessous l' article consacré à leur histoire, paru dans Le Monde du 14.09.2000 et l'appel à une solidarité matérielle avec ces travailleurs qui ne sont plus rémunérés depuis deux ans (leur syndicat, Zachtchita, n a pas les moyens de les indemniser).

Mobilisation des chercheurs.

Au printemps de cette année, la Douma a voté une loi supprimant les quotas du budget fixés par la loi pour l'éducation (10%), l'enseignement supérieur professionnel (3%) la recherche (4%) et la culture (3%) et remettant en cause toute une série d'autres mesures financières en faveur de ces trois secteurs (l'ampleur de la dette salariale pour les enseignants est un autre témoignage de l'attitude de l'Etat à l'égard des enseignants). Le vote d'une telle loi signifie que l'Etat cherche à se dégager de toute obligation concernant le financement réel de ces trois secteurs. Le Messager syndical consacrera un prochain dossier au secteur de l'éducation.

Le président du Conseil des syndicats des chercheurs de l'Académie des sciences, V.N.Sobolev, a rendu public le 9 septembre un Appel qui dresse un tableau dramatique de la situation de la recherche en Russie :

- part de la recherche dans le budget : 2,88% pour 1997, 1,85% pour 2000, 1,72% pour 2001; en 10 ans, le financement de la recherche a été divisé par 20 ; la part des salaires dans les budgets des instituts est passée de 50 % en 1990 à 80 % aujourd'hui ; la base matérielle et technique de la recherche n'a pas été renouvelée depuis 8 ans ;

- la suppression de toute une série d'avantages fiscaux dont bénéficiaient les instituts de recherche va entraîner une nouvelle diminution des ressources des établissements ;

- la disparition du Ministère de la recherche et de la technologie vise à supprimer un des derniers obstacles à une telle politique de liquidation.

Une journée d'action, à l'échelle de toute la fédération de Russie, a été organisée le 4 juillet. Suite à cette mobilisation massive des chercheurs, le budget a été, très modestement, revu à la hausse.

APPEL A SOLIDARITE POUR LA PARTICIPATION DE MILITANTS SYNDICALISTES RUSSES AU RASSEMBLEMENT ORGANISE A NICE A L'OCCASION DU SOMMET DE L'UNION EUROPEENNE.

Les syndicats français et européens, les organisations de chômeurs, ATTAC et un grand nombre d'autres organisations appellent à une manifestation à Nice, le 6 décembre. Il est important que des militants syndicalistes venus de Russie soient présents. Pour financer le voyage de quatre syndicalistes russes, venus de différentes régions de Russie, il faut rassembler : 12 000 F. Chèques à l ordre des Nouvelles Alternatives Transeuropéennes (mention Messager syndical au dos), à l adresse du Messager. Messager syndical c/o K.Clément 98 avenue de Saint Ouen, 75 018 Paris

Lire le numéro 3 dans son intégralité :
http://attac.org/fra/inte/doc/russie3.htm





Ce périodique (mensuel) a été réalisé par des membres du groupe international d'ATTAC qui s'occupent plus particulièrement de l'Europe de l'Est et Centrale. Vous pouvez les contacter directement si vous le souhaitez : groupe-est@attac.org

## Massacres en Bolivie

Il faut croire que pour les médias la Bolivie n'existe pas surtout lorsque sa population se soulève en masse.

La capitale La Paz a été pourtant encerclée pendant trois semaines par les paysans et les enseignants qui bloquaient toutes les routes menant à l'altiplano. Les avions militaires survolaient en rase motte les manifestants, faisant 9 morts et une centaine de blessés à Huarina. Après 20 jours d'encerclement, La Paz manquant de vivre avait dû être ravitaillée par des avions militaires Hercules qui avaient également servi au transport de passagers vers la province par un pont aérien.

L'encerclement de La Paz a été le moment culminant d'une année de révoltes de paysans, de ouvriers et d'enseignants qu'on peut qualifier de "révoltes contre l'ajustement structurel néolibéral". La révolte de l'eau a éclaté au mois de février dernier dans la région de Cochabamba, la privatisation de l'eau passant aux mains d'une transnationale avait entrainé l'augmentation des tarifs à un niveau insoutenable pour la population. Aux manifestations populaires le gouvernement avait répondu par l'envoi de 1500 policiers anti émeutes qui avaient utilisés les gaz lacrimogènes, vomitifs, paralysants, et également tirs de balles réelles après les balles de caoutchouc provoquant des centaines de blessés et quelques morts. La révolte de l'eau était concomitante à la révolte des paysans de la région du Rio Desaguadero zone Orientale de la Bolivie où sont implantées les compagnies de pétrole et de gaz Shell et Exxon qui fonctionnent sous le nom de Transredes et qui venaient de provoquer un autre désastre écologique par la rupture de l'oléoduc Sica Sica -Arica.

A cette révolte s'ajoute de façon récurrente la révolte des petits paysans cultivateurs de coca pour l'usage traditionnel. Ces cultivateurs qui demandent qu'on respecte leur droit à cultiver une surface de coca de 1600 M2 par famille, sont victimes du programme d'éradication imposé par les Etats-Unis qui entraîne la militarisation de leur région, le Chaparré. Ils ont créé la Féderacion de campesinos cocoleros et exigent la suspension des programmes d'éradication qui emploient notamment des pesticides dangereux. Il demandent aussi l'arrêt de la construction de casernes dans leurs campagnes. Enfin la révolte des enseignants et des étudiants apparaît comme une réponse à l'ajustement structurel néolibéral qui impose une diminution de l'allocation de l'Etat à l'enseignement. Les grèves et les marches des enseignants qui se sont succédées toute l'année dans la province de La Paz et de Santa Cruz ont atteint un moment culminant avec la grève des étudiants de l'université Siglo XX de Oruro qui ont marché dans les rues de La Paz pendant deux semaines. Le gouvernement Banzer a répliqué par l'état de siège et la répression militaire, mais finalement devant la détermination et la capacité de coordination des divers groupes en résistance, il a accepté d'entrer en négociation. Il est encore trop tôt pour en prévoir les aboutissements .

Denise Mendez. Coordination Amérique Latine
groupe-americas@attac.org
Paris 17 octobre 2000

## L'Autre Sommet

Le RAID (Rassemblement pour une Alternative Internationale de Développement) ; association tunisienne (non reconnue) qui milite contre la mondialisation libérale, a organisé les 7 et 8 Octobre à Tunis une rencontre de coordination inter-arabe visant la préparation du Sommet alternatif de Marseille (9 novembre 2000). Ce Sommet alternatif, qui réunira différentes associations, ONG et syndicats des deux rives de la Méditerranée, se déroulera quelques jours avant la réunion des ministres des Affaires Etrangères des pays signataires de l'Accord de Barcelone en 1995. Il a pour objectif d'alerter les opinions publiques de ces pays des graves conséquences que la généralisation du libéralisme économique aura nécessairement sur les populations concernées.

Malgré toutes les mesures de dissuasion prises par les autorités tunisiennes (pressions pour l'annulation de la réunion, présence policière, refus de délivrer le visa d'entrée à 2 syndicalistes égyptiens), la rencontre a pu se tenir avec la présence de représentants d'ATTAC-Maroc (Association pour la Taxation des transactions financières et pour l'aide des citoyens), du CTUWS (Center of Trade Union Worker's Service) (Egypte). Des représentants d'ATTAC-France et de Méditerranée solidaire(s)






ont assisté à cette rencontre en tant qu'observateurs.

Il est à noter que le représentant du DWRC (Democracy and Worker's Rights Center, Palestine) n'a pu se joindre à cette réunion à cause de la situation tragique qui prévaut en Palestine occupée. Les participants à la rencontre condamnent énergiquement les massacres perpétrés et expriment leur soutien indéfectible au peuple palestinien.

Cette rencontre a été l'occasion d'un premier débat concernant les implications du processus de Barcelone sur les pays arabes ainsi que sur diverses questions d'organisation du sommet alternatif. Elle a permis également d'envisager différentes modalités d'action communes à l'échelle de la région.

Un avant projet de Manifeste, qui sera proposé au sommet alternatif, a été adopté à l'issue de cette réunion.

Tunis, le 7/10/000
Fathi Chamkhi
Président du Raid

Info: http://attac.org/euromed/
contact: secretariat.euromed@attac.org.

## Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <http://attac.org/rdv/>

- Vendredi : DE : BONN (Debate 21) – FR : ST ANDRE LES LILLE – NANTES – LAVAL – CANNES – MONTREUIL – COMMINGES – BORDEAUX – AIX EN PROVENCE – DUNKERQUE – BOURGES
- Samedi : BE: NAMUR – CH: FRIBOURG – FR: PAU – PARIS 11 – LYON – METZ – COMMINGES – BORDEAUX
- Dimanche: FR:PARIS 11 – METZ – COMMINGES – CLERMONT FERRAND
- Lundi: FR: COMMINGES
- Mardi : IE: DUBLIN – CH: TICINO – FR: COMMINGES